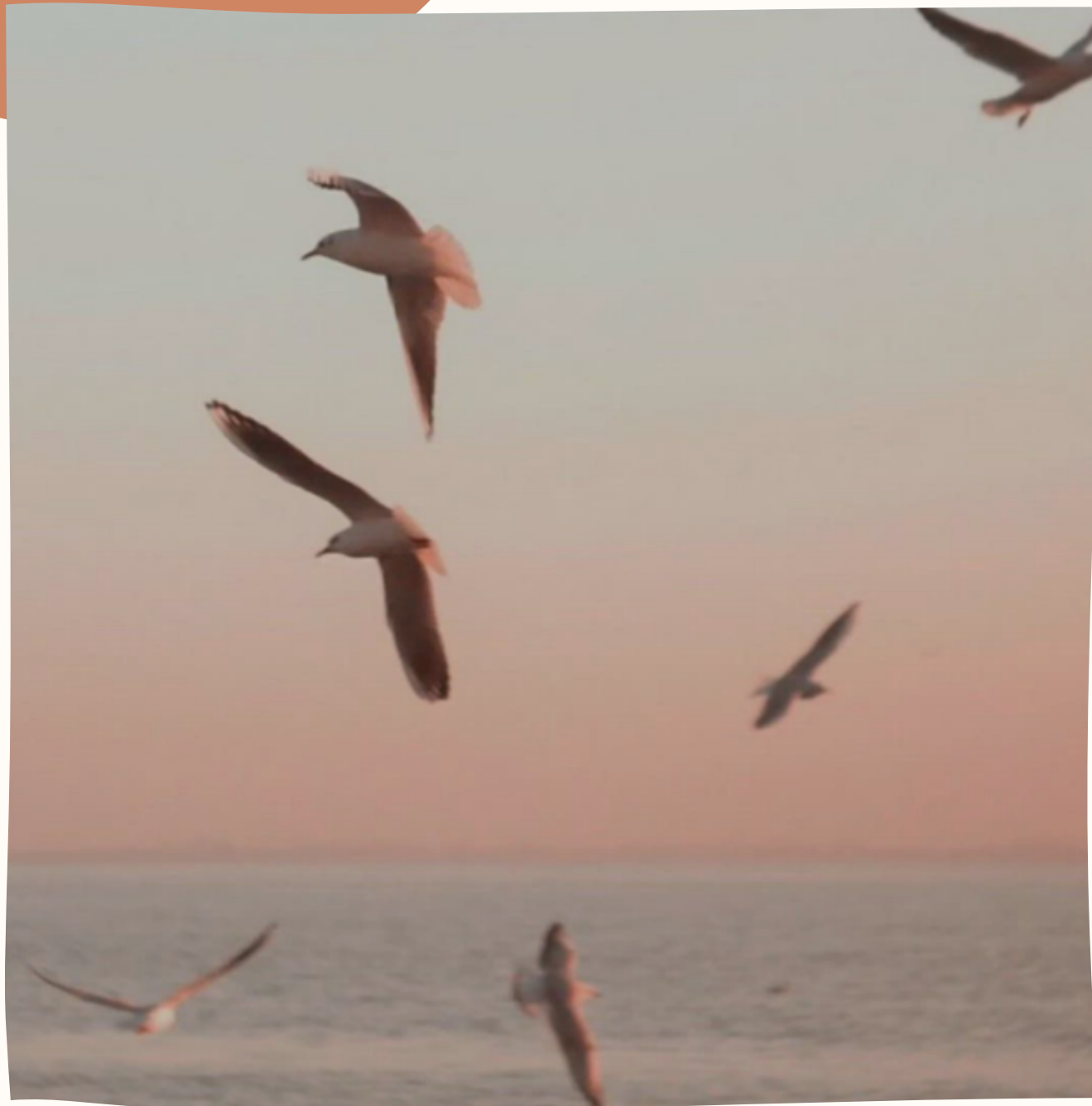


Charte éthique

Atelier sauvage, l'agence de communication qui vous écoute





Dès la création d'Atelier Sauvage, nous avons déterminé un fil conducteur de nos pratiques, en adéquation avec nos valeurs et notre métier.

Pour vous illustrer ces principes, nous les avons rassemblés dans cette charte éthique.

Alors, bonne lecture !

Principe n°1

La proximité

La proximité avec nos clients est essentielle est fait partie des valeurs d'Atelier Sauvage qui nous tient le plus à coeur. Elle comprend quatre points principaux :

1. **L'échange** : nous considérons qu'il est important de vous rencontrer, d'échanger avec vous et d'établir une relation de confiance et de partage. Les rencontres peuvent également se faire en visioconférence; nous nous adaptons à vos besoins.
2. **L'écoute** : elle est primordiale non seulement au début de vos projets pour construire la stratégie de communication qui vous correspond au mieux, mais aussi tout au long de notre collaboration.

Principe n°1

La proximité - suite

3. L'honnêteté : nous n'hésitons pas à vous diriger vers ce qui est le plus pertinent pour vous et vos projets de communication, peu importe l'aspect financier que nous en tirons.
4. Le suivi : tout au long de notre collaboration, vous aurez un suivi quotidien et personnalisé de ce que nous faisons pour vos projets de communication. Cela vous donnera une vision globale sur votre stratégie de communication. De cette manière, vous aurez un regard sur toutes les retombées qui découlent de notre travail.

Principe n° 2

La transparence

La transparence chez Atelier Sauvage passe par plusieurs points :

1. **Les prix** : en amont de notre rencontre, retrouvez tous nos prix sur notre site internet. De plus, nous ferons le maximum au cours de notre collaboration pour adapter nos prestations ainsi que leur prix selon vos besoins.
2. **Le conseil** : notre fierté est de voir prospérer votre activité. C'est pour cela que nous serons toujours transparentes avec vous, notamment dans les conseils que nous vous apporterons. Notre objectif n'est pas une communication de masse mais une communication optimisée et efficace sur le long terme.

Principe n° 2

La transparence - suite

3. **La confiance** : il est important de nous faire confiance et de nous laisser agir, sans oublier que vous aurez toujours l'occasion de donner votre avis. Nous avons un principe qui est similaire à celui du secret professionnel : toutes les informations personnelles que vous nous apporterez et qui viendront enrichir notre travail ne seront en aucun cas divulguées. Nous apprenons de vous et toutes les informations que vous nous fournirez seront bonnes à prendre pour optimiser votre communication.

4. **Le droit à l'erreur** : chez Atelier Sauvage, nous pensons que tout le monde a le droit à l'erreur : vous, comme nous. Dans une situation d'erreur, la communication est utile pour trouver la solution idéale.

Principe n°3

La communication raisonnée

Chez Atelier Sauvage, nous visons une communication raisonnée pour nos clients. Cela signifie que notre objectif ne sera pas de publier une story ou une publication chaque jour sur vos réseaux sociaux. *Pourquoi ?* Parce que nous considérons que ce n'est pas une stratégie efficace, mais aussi parce que nous voulons éviter la pollution visuelle. Avec nous, il n'y a pas de communication de masse ! Nous vous dévoilerons les secrets de la communication raisonnée et optimisée.

Notre objectif est d'adopter une communication réfléchie, efficace sur le long terme. Nos échanges et partages seront précieux à l'élaboration de votre stratégie de communication.

Principe n°4

Le choix de nos clients

Chez Atelier Sauvage, lorsque nous sommes sur le point d'entreprendre un projet pour un nouveau client, nous ne privilégions pas la rentabilité, mais l'efficacité. Ce qui nous importe est de travailler et de communiquer pour des organisations qui ont des valeurs en adéquation avec les nôtres et qui contribuent, à leur échelle, à former un monde meilleur.

C'est pour cette raison qu'Atelier Sauvage n'accepte pas de travailler pour certains secteurs d'activités qui ne sont pas compatibles avec notre vision du monde actuelle.

Principe n°4

Le choix de nos clients - suite

L'argument évoqué précédemment prend bien évidemment en compte l'aspect financier.

Que vous soyez une grande ou une petite structure, notre investissement dans votre communication sera le même. Le budget que vous apporterez dans votre communication n'influencera en aucun cas la motivation que nous investissons dans votre projet.

Principe n°5

La limitation de notre impact sur l'environnement

- En interne, nous n'imprimons pas de supports papier. Les devis, factures, contrats et tout autres documents qui nous mettent en lien avec vous sont automatiquement numérisés.
- Nous n'avons pas de locaux, ce qui réduit notamment notre impact sur la consommation d'électricité, le chauffage/ la clim ou encore les déplacements sur le lieu de travail.
- Afin de réduire l'empreinte carbone d'Atelier Sauvage, nous nous organisons au mieux de façon à ce que nos rencontres avec vous soient regroupées. Cela permet de limiter nos déplacements.

Nous contacter

Carla & Roxane

communication.ateliersauvage@gmail.com

06 48 73 41 00
06 82 69 25 24

